



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

27 septembre 2019

Création d'un fonds responsable

Pour donner du sens à votre épargne, vous pouvez investir dans un fonds responsable. Notre infographie vous explique comment ils sont constitués par les sociétés de gestion.



Création d'un fonds responsable

Investir dans un placement responsable peut être un bon moyen de donner plus de sens à son épargne. Parmi ces placements, les plus courants sont les fonds, souvent identifiables grâce à des labels. Voici comment ils sont constitués par les sociétés de gestion.

La société de gestion



Analyse des titres (actions, obligations...)



Sélectionne des titres pour son fonds, en fonction de la **performance financière** et **extra-financière** de leur émetteur



Peut demander à un organisme de labelliser le fonds



Gère le fonds au quotidien



Diffuse périodiquement un reporting extra-financier

Sélection des titres

Pour sélectionner les titres qui constituent un fonds responsable, la société de gestion vérifie le respect d'un certain nombre de critères financiers et extra-financiers. Exemples.

Critères financiers



Valeur du titre
en bourse



Prévision de
croissance



Stratégie de
développement

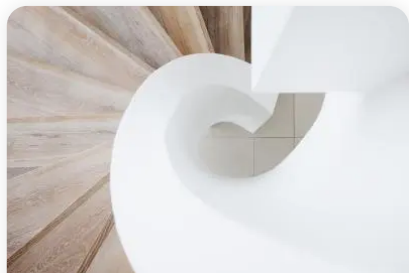


Liquidité des
titres

Mots clés

PRODUITS FINANCIERS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE FINANCE DURABLE

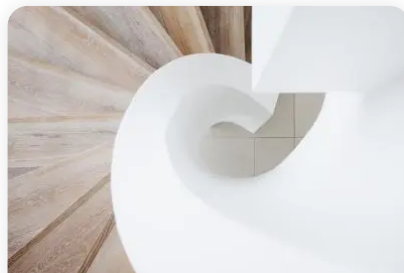
12 mai 2021

Glossaire de la finance durable

GUIDE ÉPARGNANT

FINANCE DURABLE

15 octobre 2020

S'informer sur... La finance durable

ARTICLE FINANCE DURABLE

01 octobre 2020

Finance durable : comment donner du sens à son épargne ?**Mentions légales :**

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02